



## FICHE INFORMATION SEJOUR PASSERELLES 2025

# Camping de la Ganguise – Raid Aventure- BELFLOU (11)

En 2025 le Réseau Passerelles est heureux d'accueillir le camping de la Ganguise. Dans cette fiche séjour, vous allez pouvoir retrouver l'ensemble des informations pratiques concernant ce séjour renforcé 1/1 prévu du 26 juillet au 23 août.

Plongez dans un écrin de verdure où le **lac scintillant** et les collines environnantes invitent à l'évasion, entre aventures palpitantes et instants de détente. Situé à deux pas du lac, ce lieu offre des hébergements tout équipés en pleine nature, dans **une ambiance conviviale et respectueuse de l'environnement**. Les activités ne manquent pas : randonnée, pêche, sports nautiques, VTT ou encore karts à pédales permettent d'explorer les paysages environnants. Sur l'eau, canoë-kayak et paddle offrent des moments de plaisir en solo ou en groupe. Pour les amateurs de défis sportifs, un espace triathlon et raid outdoor combine natation, vélo et course à pied. Le tir à l'arc complète cette offre variée en proposant une initiation avec matériel fourni. **Le club Passerelles se tiendra dans un Mobil loué et aménagé** pour accueillir vos enfants avec **un taux d'encadrement de 1 animateur par enfant**.

### VOTRE LIEU DE SEJOUR

#### Camping de la Ganguise

Château La Barthe  
11410 Belflou

07 80 93 68 48

[contact@camping-ganguise.fr](mailto:contact@camping-ganguise.fr)

<https://camping-ganguise.fr/>

[Localisation du camping](#)

### VOTRE HEBERGEMENT

Chaque semaine 3 chalets sont disponibles :

La **référence exacte de votre hébergement** sera indiquée lors de votre réservation.

Nous vous proposons :

- **Chalet 5/ pers** de 35m<sup>2</sup> + terrasse : 11,27 m<sup>2</sup>, **2 CH** comprenant, une cuisine entièrement équipée, séjour-salon, salle d'eau (douche, lavabo) WC séparé, 1 chambre avec 1 lit 2 places, 1 chambre avec 2 lits superposés + 1 mobile. Réfrigérateur, congélateur, 4 plaques électriques, four micro-ondes, cafetière électrique. **Linges de cuisine, enveloppes d'oreillers et draps non fournis.**

## HEURES ARRIVEE & DEPART

ARRIVEE : Les locations sont **disponibles à partir de 16h le samedi**

Si vous devez faire une **arrivée tardive**, vous devrez impérativement prévenir le camping au 07 80 93 68 48 pour voir avec eux la marche à suivre.

DEPART : ils se font **avant 10h après inventaire, le samedi**.

## CAUTIONS

Une **caution** vous sera demandée à votre arrivée et vous sera restituée après inventaire si aucun dommage n'est à déclarer.

## ANIMAUX

**Les animaux sont admis dans votre chalet** merci de vous rapprocher du camping pour connaître les conditions particulières.

## CLUB ENFANT PASSERELLES

**Le club enfants se situe dans un chalet spécialement aménagé pour accueillir vos enfants avec une salle sensorielle, une salle d'activité, une pièce de repos ou de change, des sanitaires et une grande terrasse.**

Pour les modalités de fonctionnement du Club Enfants, nous vous invitons à vous référer au livret d'accueil des familles 2025.

Repas du midi pris sur le Club Enfants : trois jours par semaine, vous pouvez nous confier votre enfant sur le temps du repas du midi. Les repas pris par vos enfants seront facturés, à l'issue du séjour, sur la base des tarifs de la restauration du camping.

## LORS DE VOTRE ARRIVEE

Dès votre arrivée sur le camping, **il faut vous présenter à l'accueil du site, pour les formalités d'accueil et la remise des clés** de votre logement.

Vous pouvez également contacter **votre responsable de séjour Passerelles jusqu'à 19h**, qui passera vous rendre visite sur votre logement et vous présenter, si vous le souhaitez, le club enfants Passerelles.

## OPTIONS

**ATTENTION : les options ne seront accessibles qu'une fois votre réservation validée par le réseau passerelles et votre nom transmis au camping**

**L'ensemble des options est à réserver avant votre arrivée, directement auprès du camping, au numéro suivant : 07 80 93 68 48.**

Tous les autres frais (incluant **les taxes de séjour**, options, restauration, activités sur le lieu de vacances) sont à votre charge et à régler directement auprès du gérant du lieu de vacances.